

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Retour-sur-le-jeune-actions-de-Paris>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Campagnes et mobilisations nationales > Campagnes et mobilisations 2016 > Abolition des armes nucléaires > Archives mobilisations > Dynamique d'actions contre le nucléaire militaire du 6 au 9 août 2016 > Compte-rendus des actions 2016 > **Retour sur le jeûne-actions de Paris**

8 août 2016

Retour sur le jeûne-actions de Paris

Du 6 au 9 août 2016, une cinquantaine de militants se sont retrouvés à Paris lors d'un jeûne-actions à l'occasion des 71 ans des bombardements de Hiroshima et Nagasaki, pour réclamer l'abolition des armes nucléaires.

Jour 4 - mardi 9 août :

Le quatrième et dernier jour des commémorations a commencé par une cérémonie en mémoire des victimes de Nagasaki, ponctuée de chants en japonais et de lectures de textes. Ensuite les jeûneurs se sont rendus à la mairie du deuxième arrondissement de Paris pour le repas de rupture du jeûne.

Un grand merci à tous les militants et sympathisants qui ont participé à ces quatre jours de jeûne-action : le combat continue !

Vidéo Jour 4 :

Jour 3 - lundi 8 août :

La troisième journée de jeûne a été ponctuée de deux die-in sur la place de la République, puis d'un concert de la parisienne libérée en fin d'après-midi.

Le soir, une projection-débat été organisée au CICP. Larbi Benchiha, le réalisateur de "Bons baisers de Moruroa" est venu présenter son film, une cinquantaine de personnes étaient présentes dans la salle. Puis Patrice Bouveret de l'observatoire des armements a parlé de la situation actuelle sur l'armement nucléaire.

Vidéo Jour 3 :

Jour 2 - dimanche 7 août :

Les 2 militants contre l'armement nucléaire qui avaient été interpellés la veille, samedi 6 août à 11H30 devant le siège du parti politique "Les Républicains", ont été relâchés à 16h ce dimanche 7 août.

Après 24h de garde à vue au commissariat du 15^e arrondissement de Paris, 250 rue de Vaugirard, c'est donc une rétention de 28h30 pour l'application de quelques autocollants anti nucléaires et 2 phrases écrites à la craie sur la vitrine. Le procès verbal de convocation accuse de "dommage grave, en l'espèce inscriptions et collage, cette destruction ayant été commise par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice".

Leur convocation est fixée au 7 novembre 2016 à 9:00 à la 29^e chambre correctionnelle de Paris.

Le marquage et les auto collants ont été enlevé dès la fin de l'action par des membres du parti politique, et chacun peut constater l'absence de dégradation sur la vitre.

La réaction disproportionnée des forces de police, entraînant plus d'une journée complète d'interpellation pour nos deux militants semble montrer l'hyper sensibilité du monde politique aux critiques de la société civile face à leur politique, et en particulier face au nucléaire, qu'il soit civil ou militaire.

Le soir, HK était présent sur la place de la République pour un concert festif.

Vidéo Jour 2 :

Jour 1 - samedi 6 août :

Le samedi matin à 8h15, heure de l'explosion de la bombe sur Hiroshima il y a 71 ans, des militants contre l'armement nucléaire se sont retrouvés sur la place de la République lors d'une cérémonie de commémoration en mémoire des victimes. Prises de parole, lecture de textes et poèmes, minute de silence, danse et musique japonaise étaient au programme.

Une partie du groupe s'est ensuite rendue devant le siège du parti Les Républicains, avenue Vaugirard, pour dénoncer les investissements dans la conception et modernisation des bombes atomiques, qui s'élèvent à 4 milliards d'euros par an. En vue des présidentielles 2017, l'idée était d'interpeller Les Républicains, qui se sont toujours positionnés en faveur de l'armement nucléaire, sur ces financements, qui pourraient être utilisés pour autre chose : éducation, emploi...

Lors de cette action non violente, deux militants ont été interpellés et mis en garde à vue. (cf article de Marianne [ci-dessous](#) :)

ON NE RIGOLE PAS AVEC LES LR

Il ne faut pas confondre manifestation et collage d'autocollants sur une vitrine...

Des antinucléaires parisiens, à l'occasion du 71^e anniversaire d'Hiroshima, l'ont appris à leurs dépens alors qu'ils menaient une action de sensibilisation et d'information sur le danger permanent lié à l'énergie atomique. Deux d'entre eux (les fous) ont apposé des vignettes antinucléaires sur la vitrine de la permanence LR devant laquelle l'action se déroulait.

Bien mal leur en a pris car ils ont été emmenés manu militari au poste de police pour une garde à vue de vingt-quatre heures à la suite de laquelle ils ont reçu une convocation au TGI de Paris en novembre pour « dégradation grave en réunion publique », avec en prime une possible peine de prison de deux ans et 30 000 € d'amende - rien que ça. C'est vrai que, sur fond d'état d'urgence, ce délit est gravissime et qu'il convient de punir sévèrement ces terribles délinquants. On peut

se demander, si la nature des slogans avait été un peu différente - par exemple, « Vive le nucléaire ! », ou « Vive LR », ça rime, tiens -, quels auraient été le risque encouru et la sanction adaptée ? Peut-être une adhésion gratuite au parti des Républicains, plus un séjour de six mois - avec sursis - au pied d'un réacteur de la centrale de Nogent-sur-Seine, avec à la clé, bien sûr, l'électricité gratuite. ■

JEAN-PIERRE COLLET



Le soir, un concert a eu lieu sur la place de la République avec Alee et DJ Ordoevre.

Vidéo Jour 1 :